

ASSOCIATION DE TIR A L'ARC DE CHENÔVE (A.T.A.C.)

15 rue de Marsannay 21300 Chenôve

Agrément fédéral n° 02211016

Agrément jeunesse et sport n° 21 S 297

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JANVIER 2024

Lieu : Maison des sports – 15 rue de Marsannay – 21300 CHENOVE

Invités :

- Patrick Monot : Président de l'OMS
- Brigitte Popard : 1^{ère} adjointe au maire de Chenôve
- Jean-Marc Fombarlet : conseiller chargé des sports

35 présents sur 66 licenciés dont 29 votants sur 39. Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 19h41.

Points à débattre à l'ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité du président.
- Rapport financier.
- Rapport des commissions.
- Budget 2024.
- Projets du club.
- Questions diverses.
- Remise des récompenses.
- Conclusion du président.



1 – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU PRESIDENT – V. Creuzet (voir document joint)

Le président présente tous ses vœux aux personnes présentes et souhaite la bienvenue à nos invités.

En préambule de cette assemblée, il tient tout d'abord à remercier les adhérents pour leur présence, qui témoigne de l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre association.

Concernant l'école de tir, un nouveau groupe d'une douzaine de jeunes découvrent la pratique du tir à l'arc depuis septembre avec Didier, Timothée, Marie Hélène et Antoine.

Un nouveau groupe d'adultes débutants peu nombreux cette saison a été mis en place et il est encadré par Francis et Magali.

Un groupe de 6 jeunes compétiteurs est encadré par Christine ainsi que les adultes compétiteurs du club.

Il rappelle que 2 formations ont été achevées :

- Formation d'entraîneur fédéral pour Timothée Creuzet
- Formation d'arbitre pour Martial Rebillard qui a fini Major de sa promotion.

Nous avons toujours 2 conventions qui ont été signées : L'une avec l'IME Charles Poisot (encadrés par Ch. Gauthé) et l'autre avec le collège Herriot (une cinquantaine d'élèves de classe de 5ème encadrés par Ch. Gauthé et V. Creuzet).

Différentes manifestations ont eu lieu comme chaque année où chacun a pu participer. Le club a participé à des concours départementaux, régionaux et nationaux. La quantité de podiums a été moins importante que l'année précédente qui avait été exceptionnelle.

En ce qui concerne le matériel : achat de 24 cibles mousses achetées par la ville et par l'OMS qui ont servi à notre concours salle de janvier 2024.

Vote du rapport moral du président => le rapport moral est adopté à l'unanimité



2 – RAPPORT FINANCIER – JC. Grimaud (voir document joint)

Bilan équilibré – le rapport financier a un résultat bénéficiaire de **3 709 €**.

Dépenses : 28 576 €

Recettes : 32 285 €

Les 5 postes principaux qui représentent 88 % des dépenses sont toujours les mêmes : équipement archerie, déplacements, honoraires, FFTA et manifestations sportives.

Les 6 postes principaux qui représentent 98 % des recettes sont : les subventions de Chenôve, les subventions diverses, les cotisations des membres, les manifestations sportives, les subventions ANS et les dons des bénévoles.

Vote du rapport financier => le rapport financier est adopté à l'unanimité

Mme Popard rappelle le partenariat de la ville avec l'OMS. Les subventions sont données par la ville et c'est l'OMS qui les distribue aux différents clubs sportifs de la ville de Chenôve.

La parole est donnée aux invités présents :

Mr Monot : celui-ci remercie V. Creuzet pour l'accueil que la municipalité ainsi que lui-même ont eu lors de notre concours salle qui s'est déroulé le week-end du 13 et 14/01/24 au gymnase du Chapitre. Il a félicité notre président pour son rapport d'activité très complet, il remarque que nos archers sont toujours en progression. Il a toujours plaisir de nous accompagner, de nous aider financièrement (aide pour nos cibles). Il félicite les bénévoles et les archers du club et leur souhaite une bonne année sportive.

Mme Popard : Elle nous rappelle qu'il y a toujours une très bonne ambiance dans notre club ainsi qu'une gestion financière saine et équilibrée. Elle remarque un travail pédagogique avec les scolaires avec le collège Herriot et souligne le fait que le club recherche toujours un haut niveau dans son activité. Elle confirme qu'il y a toujours un bon bénévolat dans le club pour les manifestations organisées. Elle remercie tous les archers et/ou bénévoles du club et souhaite une très bonne année sportive à tous.



3 – RAPPORT DES COMMISSIONS

➤ **Commission école de tir** : Didier Henriot (voir document joint)

Didier Henriot remercie tout d'abord tous les entraîneurs et les encadrants : Ch. Gauthé, T. Creuzet, F. Maillet, MH. Guillet, M. Fargeant, A. Lyet.

➤ **Commission compétitions** : Stéphane Lyet

Championnats de tir en salle : 4 podiums – félicitations aux nouveaux jeunes et notamment à Manon (résultats en salle et en TAE).

Tir en campagne : moins de podiums que la saison précédente. Très beau résultat pour Ch. Gauthé (championne de France) dans une nouvelle arme (arc droit).

Tir 3D : félicitations à Amandine pour son titre de championne BFC en arc nu.

Il y a eu autant de participations aux différents concours mais beaucoup moins de médailles. Cela peut aussi s'expliquer par le nombre d'archers qui ont eu des blessures. On remarque toujours que l'on a du mal à avoir des archers sur les concours en extérieur (campagne, 3D et TAE).

Certains jeunes du club ATAC ont participé au championnat de France UNSS.

Mme Popard souligne le fait qu'il faudrait peut être éventuellement faire des découvertes du tir à l'arc avec les écoles primaires. V. Creuzet rappelle que nous n'avons pas forcément les créneaux horaires, les encadrants ainsi que le matériel adapté (arcs de petite puissance).

Mr Monot demande au président qu'il pense à lui faire des copies des conventions signées avec les écoles.

➤ **Commission animation logistique** : Marion Valverde

Marion souligne que nous apprenons petit à petit pour l'organisation des concours. Elle demande à ce qu'il y ait plus de monde pour s'occuper de la buvette pour le concours salle et qu'il faut maintenir le système de réservation des paninis à l'avance. Elle remercie Jean Chirstophe, François, Maud, Christelle et Vikie qui sont venus aider pour la buvette l'équipe (Magalie, Florence et Marion) et bien sûr Nicole pour ses très bonnes crêpes.



4 – BUDGET 2024 – JC. Grimaud (voir document ci-joint)

Budget quasiment identique à celui de 2023. Le problème est que l'on ne sait jamais les rentrées d'argent que l'on va avoir. L'achat du matériel de tir à l'arc va se stabiliser car à présent nous avons un stock. Le montant des frais de déplacements dépendra du lieu des différents championnats de France qui peuvent vite faire grimper ce poste de dépenses.

L'estimation du budget de fonctionnement sera de 24 340 €.

5 – VOTE DU MONTANT DE LA PART CLUB – Cotisations licences – JC. Grimand (voir document joint).

La décision de ne pas augmenter le montant de la part club à la saison prochaine a été prise en réunion de CA du 7/12/2023.

Décision soumise au vote => vote à l'unanimité de ne pas augmenter le montant de la part club.

6 – PROJETS DU CLUB – V. Creuzet (voir document joint)

Les formations de T. Creuzet et M. Rebillard sont terminées mais il faudrait remettre en route des formations pour les entraîneurs et les encadrants.

Les missions sont toujours les mêmes pour les entraîneurs et les encadrants.

Le président incite les archers du club à faire plus de compétitions en TAE ou en campagne et 3D. Pour les subventions, il faudrait essayer d'avoir plus de participations aux concours régionaux et/ou aux championnats de France.

Ch. Gauthé souligne qu'une fois de plus le calendrier 2024 des compétitions a été très mal organisé dans notre région: les compétitions 3D et campagne sont toutes sur le mois juin ce qui est très condensé et dommageable alors qu'en mars, avril et mai il n'y a que très peu de compétitions dans notre région (tout juste une par mois).

Réflexion sur un « fond de podium » avec un beau décor. Il faudrait aussi voir pour avoir des « podiums » digne de ce nom. Le sujet de podiums est en réflexion aussi à l'OMS.



7 – QUESTIONS DIVERSES

- Didier Henriot : celui-ci demande à ce que lors de la manifestation « découverte des clubs » il y ait plus de bénévoles pour tenir notre stand.
- Eric Moutot : demande que l'on essaye de mieux optimiser le temps des séances d'entraînement : à savoir que étant donné que les archers n'arrivent pas tous en même temps, il y a perte de temps lorsque ceux qui arrivent après 19H30 installent leurs blasons les uns après les autres. A voir pour une meilleure organisation.
- Christine Gauthé : rappelle que nous avons le boulodrome le lundi, mercredi et vendredi soir jusqu'à 22 h et que les personnes peuvent tirer au-delà de 21h les lundi et mercredi ce qui est rarement le cas pour un certain nombre d'archers.
- Christine Gauthé : rappelle également que le vendredi nous avons le boulodrome à partir de 19h et que ses cours commencent à 19h30. Elle souhaiterait que les personnes soient plus ponctuelles.
- Il a été remarqué que certains gardiens n'enclenchent pas la porte de la salle de musculation (danger). A voir pour installer un « groom », Vincent va faire une demande.
- Vincent Creuzet : précise qu'une modification de la date des futures AG est en réflexion par les membres du CA, on la ferait peut être plutôt en octobre car de toute façon tous les 4 ans on doit l'anticiper.

8 – REMISE DES RECOMPENSES – V. Creuzet

Les récompensés sont les bénévoles (entraîneurs, encadrants et arbitres) : M. Rebillard et Ch. Rosendo, D. Henriot, T. Creuzet et F. Maillet, MH. Guillet, M. Fargeant, A. Lyet.

9 – CONCLUSION DU PRESIDENT – V. Creuzet

Le président remercie tous les participants à l'AG (archers et bénévoles) sans qui le club ATAC ne pourrait pas exister car l'implication de tous n'est pas le cas dans tous les clubs sportifs. Il convie tout le monde pour le pot de l'amitié.

La séance se termine à 22 h.

Le Président

Le Secrétaire